

PAR COURRIEL

Montréal, le 05 septembre 2017

Art 53-54

**Objet : Demande d'accès à des documents concernant l'adresse suivante : 7355,
boulevard de l'Acadie, Montréal (Québec)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 21 août dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Lettre, 28 juillet 2011, 1 page
2. Lettre, 02 novembre 2010, 2 pages
3. Lettre, 19 octobre 2010, 1 page
4. Avis d'infraction, 04 août 2010, 2 pages

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès
aux documents

PAR MESSAGERIE

Montréal, le 28 juillet 2011

Monsieur art.53-54
Protex Extermination
7355, boul. l'Acadie, bureau 1003
Montréal (Québec) H3N 2V7

RAPPEL

N/Réf. : 7820-06-01-07400-01
Document : 400820600
Objet : **Obtention d'une copie du registre d'achats et d'utilisation des mois
d'avril et mai 2011**

Monsieur,

En tant que titulaire de permis de sous-catégorie C5, vous êtes tenu de tenir un registre de vos achats et de vos ventes en vertu des articles 50 et 51 du *Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation de pesticides*.

De plus, le titulaire du permis doit conserver les registres et les livres de comptes pendant une période de cinq ans à compter de la dernière inscription selon l'article 54 du *Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides*.

Nous vous demandons donc de nous transmettre vos registres d'achats et d'utilisation des mois d'avril et mai 2011 d'ici le **8 août 2011**.

Veillez agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.




Astrid Delmotte
Technicienne

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 864-1990

Montréal, le 02 novembre 2010

Monsieur 
7355, boulevard de l'Acadie, apt. 1003
Montréal (Québec) H3N 2V7

N/Réf. : 7820-06-01-07400-01

Document : 400764521

Objet : Conformité des registres d'utilisation et d'achats de votre compagnie pour
l'année 2010

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception le 02 novembre 2010, des documents
demandés dans notre correspondance datée du 19 octobre 2010.

À la suite de la vérification effectuée par la soussignée, nous vous informons que les
registres tel que soumis ne sont pas conformes. Les registres d'achats et d'utilisation
doivent comprendre plusieurs informations décrites dans les articles 50 et 51 du
Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides.

Nous vous soumettons en pièces jointes des documents pouvant vous servir à établir
des registres conformes. Nous espérons que ces tableaux vous aideront dans votre
mise aux normes. Veuillez nous faire parvenir de nouveau les registres d'achats et
d'utilisation conformes et complets d'ici le **30 novembre 2010**.

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 864-1990

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter la soussignée au
(514)873-3636 poste 253.


Veillez agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Astrid Delmotte

A handwritten signature in cursive script that reads "Astrid Delmotte".

p.j : registre d'achats
registre d'utilisation

Montréal, le 19 octobre 2010

Monsieur 
7355, boulevard de L'Acadie, apt.1003
Montréal (Québec) H3N 2V7

N/Réf. : 7820-06-01-07400-01

Document : 400760521

Objet : Obtention des registres d'utilisation et d'achats pour l'année 2010

Monsieur,

À la suite de l'avis d'infraction daté du 4 août 2010, nous vous demandons de nous faire parvenir avant le **29 octobre 2010** vos registres d'utilisation et d'achats de pesticides pour l'année 2010.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec la soussignée au (514)873-3636 au poste 253.

Veillez agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.



Astrid Delmotte

Bureau de Montréal



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

ENVOI PAR MESSAGERIE

Montréal, le 4 août 2010

AVIS D'INFRACTION

M. art.53-54
7355, boul. L'acadie, appart. 1003
Montréal (Québec) H3N 2V7

N/Réf. : 7820-06-01-07400-01
Document : 400739075
Objet : Exécution de travaux incluant l'utilisation de pesticides

Monsieur,

À la suite de la vérification effectuée le 20 juillet 2010 par madame Astrid Delmotte, une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi et au Règlement :

1. Exécuter des travaux sans permis contre rémunération comportant l'utilisation de pesticides
- Loi sur les pesticides, L.R.Q., chapitre P-9.3
Article 34.

Vous avez reçu depuis peu votre permis pour vos activités d'extermination. Nous vous demandons de nous transmettre vos registres d'achats et d'utilisation de pesticides.

...2

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Astrid Delmotte au (514) 873-3636, poste 253.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Coordonnateur par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Léonard". The signature is fluid and cursive, with the first name "Michel" and the last name "Léonard" clearly distinguishable.

Michel Léonard

M/ad